

Coordination de l'animation pour le suivi de Sternes sur le bassin de la Loire GT Gestion

Réunion de travail, le 9 novembre 2023

COMPTE – RENDU



Financé par
l'Union européenne



PRESENT.E.S (8)

Stéphane BRAUD, DREAL Centre-Val de Loire

Alexandrine CAZES, CEN Loir-et-Cher

Florence DELAROCHE, CEN Centre-Val de Loire

Fabrice DEREMBEAU, DDT 58

Marie-des-Neiges DE BELLEFROID, LNE

Matthieu LE ROUX, LPO AuRa-Auvergne

Chloé MALIK, FCEN

Sandrine MOYRIAT, DDT 42

EXCUSE.E.S

Manon LEDUC, LPO CVL

Gaëlle THEVENARD, CEN Allier

Stéphane HIPPOLYTE, CEN Centre-Val de Loire



Retrouvez toutes les informations sur le Centre de Ressources Loire nature.

<https://centrederesources-loirenature.com/fr/reseaux-naturalistes/suivis-de-l-avifaune>

OBJECTIFS DE LA REUNION

- Permettre une première rencontre du GT Gestion ;
- Echanger sur les objectifs de ce GT ;
- Faire un état des lieux de ce qui a déjà été fait sur le volet Gestion (sous-groupe Loiret)
- Echanger sur les priorités d'actions à lancer dans ce GT
- Discuter les actions moyen terme et les livrables de ce GT, en lien avec les 3 autres GT.

LES OBJECTIFS DU GT GESTION

- Compiler les REX sur le site de Bréhémont
- Identifier un site de restauration dans le Loiret (en lien avec le PG lit Loire)
- Mettre en place un système de cartographies régulières des îlots à l'échelle du bassin
- Maintenir le lien avec l'EPL (interventions/listing mails)
- Définir une ligne directrice des travaux pour les DDT du bassin

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- **Compiler les REX sur le site de Bréhémont**

Pas encore d'informations.

- **Identifier un site de restauration dans le Loiret (en lien avec le PG lit Loire)**

Cadre : Renouvellement du **plan de gestion du lit de la Loire dans le 45** (2024-2027)

Constat :

- ➔ Depuis le début des années 2000, réduction de la fréquence des « bonnes » années de reproduction des colonies de sternes N et P
- ➔ Une submersion plus fréquente des îlots ces dernières années, sur la période critique du cycle de reproduction

Décision du 28/3/2023 : **expérimenter** l'adaptation ou l'aménagement d'un îlot ligérien pour offrir une **zone de refuge** aux poussins encore non volants en cas de montée des eaux de la Loire

Sous- groupe dédié :

- . LNE
- . CEN Centre-Val de Loire
- . FCEN
- . LPO Centre
- . DDT45
- . DREAL Centre-Val de Loire



Critères de sélection du site :

- identification des critères des sites qui ont permis la meilleure « résilience » en 2021
- proposition de critères de choix du site :
 - . La présence de **points hauts** (>2m au-dessus de l'étiage) sur l'îlot
 - . La **déconnexion de la berge** pour limiter les problèmes de prédation/dérangement
 - . La possibilité d'accéder à l'îlot avec des **engins de chantier** (portance, profondeur)
 - . La **stabilité** de l'îlot (pas de bancs mobiles)
 - . **(L'occupation récente** de l'îlot par des colonies de Sterne naine)
 - . (La capacité à **suivre** le comportement des colonies sur ce site pendant une montée d'eau)

5 sites pré-sélectionnés :

- Îlot de Port Gallier (Gien)
- Îlot de la Ronce (Lions-en-Sullias)
- Îlot de la Naudière (Ouzouer-sur-Loire)
- Îlot des Boutrons (Saint-Benoit-sur-Loire)
- l'île aux oiseaux (Sandillon)



Visite des sites le 5/9/2023

Au vue des critères et de la visite de terrain, les deux seuls sites retenus sont :

- **Îlot de Port Gallier** (Gien)
- **Îlot des Boutrons** (Saint-Benoit-sur-Loire)

Période d'intervention et précautions :

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Boisements sans enjeu chiroptère	vert	vert	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	vert	vert	vert	vert
Boisement âgé et mature, avec enjeu chiroptère	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	vert	vert	rouge	rouge
Eaux courantes (traversée des engins dans le lit mineur)	vert	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	vert	vert	vert	vert
Dépôts alluvionnaires non végétalisés	vert	vert	jaune	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	jaune	vert	vert	vert
Zones recouvertes par une végétation herbacée	vert	vert	jaune	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	jaune	vert	vert	vert

Légende
vert période favorable pour l'intervention
jaune vérification préalable des enjeux
rouge période défavorable pour l'intervention

Tableau 1: Identification des périodes favorables pour l'intervention (à confirmer lors de la visite préalable)

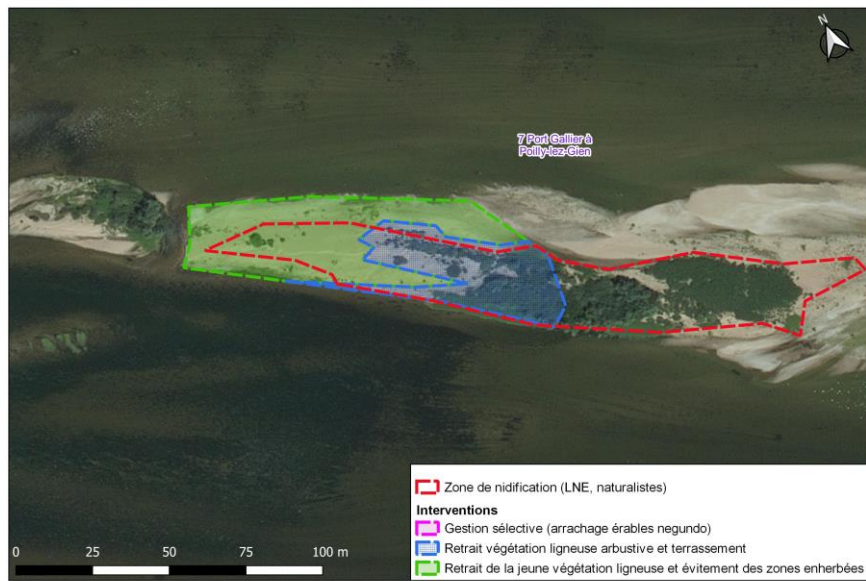
+ visite préalable avant l'été (castor, etc.)

+ à l'étiage pour sécurité

Principes de l'intervention :

- Maintien du boisement en amont de l'îlot pour éviter de déstabiliser l'îlot.
- Privilégier l'intervention sur l'aval (zone « protégée » hydrauliquement) → favorise pérennité.
- Réduire les pentes pour faciliter l'accès des jeunes non-volants aux zones de replis.
- Maintenir un léger couvert végétal.

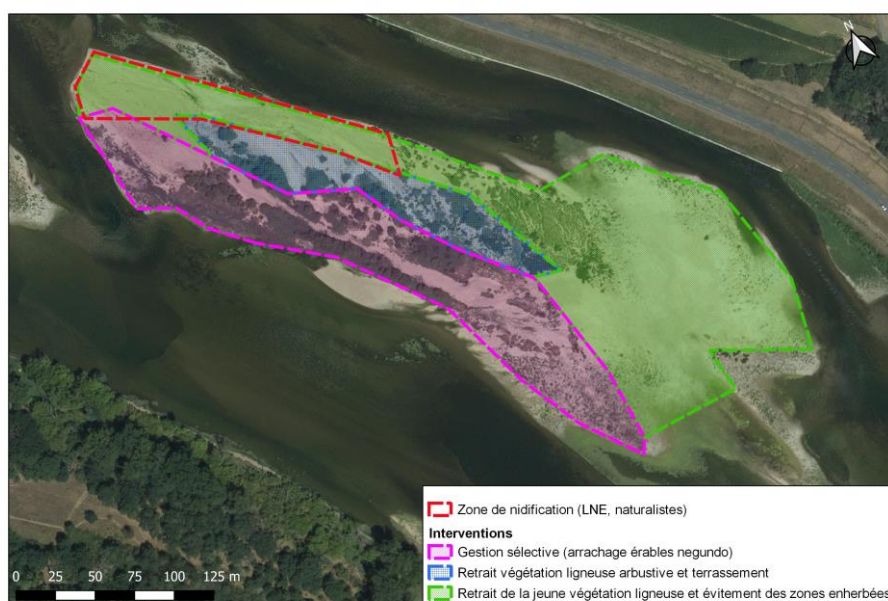
-Îlot de Port Gallier (Gien)



Intervention envisagée



-Îlot des Boutrons (Saint-Benoit-sur-Loire)



Intervention envisagée

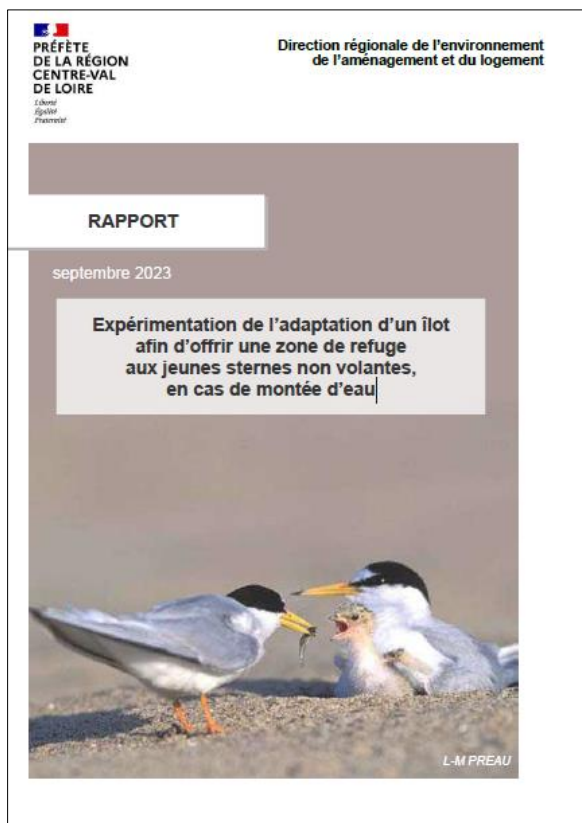


Planning prévisionnel

2024 : intervention sur au moins 1 des îlots

2025 : Rex auprès des autres acteurs

2026... : suivi du comportement des colonies lors d'une montée d'eau printanière + entretien du site



← Pour plus de détail, le rapport

Questions et remarques :

Fabrice Derembeau pose une question concernant la taille minimale et maximale de l'îlot ainsi que sur le choix du point haut supérieur à 2m.

Stéphane Braud répond que des îlots mêmes grands peuvent être choisis s'ils collent aux critères choisis. Quand au point haut, tous les îlots sélectionnés possèdent un point au supérieur à 2m qui sera toujours existant après les travaux (il s'agit d'un point haut et non pas la hauteur complète de tout l'îlot).

Matthieu Le Roux pose la question du montant des travaux.

Stéphane Braud répond que les prix envisagés sont ceux issus du calcul du nombre de jour de location de la pelle de 4 tonnes : 3 jours soit 2000 euros pour le site de Port Gallier et 10 jours soit 5000 euros pour le site des Boutrons. Le coût agent n'est pas intégré dans le calcul (cela sera fait ensuite). L'idée est de faire à l'économie afin de pouvoir revenir sur le site et être capable de l'entretenir.

➔ **Des REX seront fait aux acteurs sur cette expérimentation au moment des travaux puis ensuite, avec l'installation espérée des Sternes.**

- **Cartographies des îlots à l'échelle du bassin**

Sur cette question, la volonté était de confirmer le besoin et le préciser.

Les acteurs confirment leur besoin pour une cartographie des îlots et surtout des îlots qui seraient potentiellement favorables à l'installation d'une colonie. La LPO AuRA précise leur volonté de déposer un dossier Fonds Vert qui viserait à identifier les îlots potentiellement favorables à l'installation des Sternes afin de maximiser le nombre de sites qui pourraient bénéficier d'actions de gestion. Une cartographie qui pourrait permettre de mettre en avant quel îlot est submergé à quel débit aurait aussi une pertinence. Toutefois, il faut souligner le temps conséquent pour élaborer cette cartographie et la mettre à jour.

➔ **Proposition retenue. Une cartographie des îlots potentiellement favorables à l'accueil des Sternes pourra être réalisée. Par souci de faisabilité, il est envisagé que cela soit un livrable du stagiaire envisagé en 2024 (cf paragraphe dédié ci-après).**

- **Lien à l'Etablissement Public Loire (gestion des niveaux d'eau)**

Les acteurs présents à la réunion confirment l'intérêt de maintenir un lien avec l'EPL tel qu'il avait été imaginé à la première réunion Sternes le 17 novembre 2022.

Emmanuel Lehmann (la personne nous ayant présenté le lien entre ouverture de barrage et niveau d'eau en 2022) ayant quitté son poste à l'EPL, **la coordination maintiendra un lien avec son successeur afin de les inviter régulièrement aux COPILS, envisager de nouvelles présentations voire, au besoin, des actions concertées à mener ensemble.**

- **Proposition d'autres tests de gestion**

D'autres points ont été abordés dans cette réunion et notamment le questionnement sur le besoin d'autres tests de gestion à éventuellement mettre en place.

Stéphane Braud indique avoir pris connaissance dans un rapport de stage d'un test de leurre ayant pour objectif d'augmenter l'attractivité d'un site pour les Sternes. Cette méthode est en effet largement répandue et a de nombreuses fois porté ses fruits.

➔ **Afin d'augmenter l'attractivité du site qui aura bénéficié de l'expérimentation dans le Loiret, si celui-ci n'est pas colonisé l'année suivant sa restauration, des leurres pourront être placés afin de faire en sorte que des Sternes puissent s'y installer.**

Sur le fait d'installer des radeaux, la plupart des acteurs présents à cette réunion ont spécifié être peu interventionnistes et donc pas forcément favorables à la création de radeaux à Sternes dans leurs territoires.

Les acteurs relèvent aussi un point important de la gestion : il est important de minimiser les coûts pour les travaux d'expérimentation de gestion car i) il s'agit d'argent public et d'une expérimentation sans certitude de résultats et ii) il faut penser à l'entretien : un tel site restauré ne pourra être durable pour les Sternes que s'il est régulièrement entretenu. Cela nécessite donc de repasser souvent et d'avoir le budget pour le faire.

La question du choix des financements est également posée : faut-il engager des financements sur les expérimentations d'îlots ou vaudrait-il mieux cibler ces financements sur des actions de sensibilisation afin de limiter le dérangement (*via* notamment des actions de surveillance accrue des îlots). Est précisé le fait que ce ne sont pas les mêmes lignes de financements, que l'un n'empêche pas l'autre et que tous les GT (Connaissance/Gestion/Sensibilisation et Règlementation) ont pour mission d'avancer simultanément, avec pour chaque, des actions propres, qui s'entrecroiseront avec les autres. Toutefois, si l'expérimentation ne s'avérait pas concluante, l'idée serait abandonnée.

- **Un stage en 2024**

Le projet d'un stage portant sur l'identification des variables favorisant le succès d'installation des Sternes naine et pierregarin est présenté. Ce stage s'intègre – comme l'expérimentation – dans le cadre du renouvellement de plan de gestion du lit de la Loire dont le premier département est le Loiret. Par souci de cohérence des îlots et de la dynamique fluviale, le périmètre du stage serait la Loire moyenne avec un focus sur la région Centre pour cette première année (2024).

Les variables envisagées sont présentées aux acteurs :

- L'élévation par rapport au niveau de la Loire et les distances jusqu'à l'eau des zones retenues par les sternes, au moment de leur installation.
- Les types et recouvrement de végétation acceptables.
- Les superficies minimales disponibles pour la nidification sur les îlots.
- La topographie des sites de nidification (pentes) / inondabilité du site.
- L'orientation du site (Sud ...).
- L'influence du facteur social (présence d'un autre nid ou de congénères à proximité).
- La « concurrence » avec d'autres espèces.

Afin de suivre ces variables, une acquisition par drone est envisagée (en plus de données existantes et de recherches bibliographiques).

Ce stage comporterait un volet d'application à la gestion.

Marie-des-Neiges de Bellefroid indique qu'il pourrait être intéressant de rajouter la granulométrie dans les variables d'intérêt (grossièrement : galets/graviers/sable).

Fabrice Derembeau souligne le fait qu'il peut également être important d'étudier la présence d'une zone de réfection (anciennes pêcheries ou seuils de ponts à proximité de la colonie). Cette information pourra être notée de manière qualitative lors des suivis du stagiaire.

Matthieu Le Roux pointe le fait qu'il pourrait être intéressant d'étudier également le succès de reproduction, mais qui reste compliqué à étudier par un professionnel, et donc encore plus par un

stagiaire. Une option discutée serait de coupler les suivis du stagiaire avec des suivis de professionnels afin d'enrichir le stage des données de succès de reproduction, qui seront ainsi plus précises que si elles étaient acquises par le stagiaire. Si le temps restant disponible pour le stagiaire est limité, cette information du succès de reproduction pourra ne pas être traitée pour se limiter aux variables de l'installation.

Matthieu Le Roux indique aussi que la LPO AuRA souhaite également demander des fonds pour 2 stagiaires en 2024 et l'idée de réaliser des stages « jumeaux » est abordée. L'idée serait de reprendre le même sujet mais sur un autre territoire : l'Allier, proche de Moulins.

SUITE

- Prochain COPIL le 11/12/2023 à la DREAL CVL (Orléans) ou en visio.